

vent nous avons demandé des renseignements qu'on nous a refusés. Ce fut une cause de frustration.

Une autre question d'importance considérable au Canada, c'est celle de la mainmise étrangère. A l'heure actuelle, nous avons beaucoup de données sur la mainmise étrangère, sur les investissements, sur les importations et les exportations, sur l'importance des fonds que les sociétés étrangères se procurent à l'extérieur du Canada. La plupart de ces renseignements sont aux mains du Bureau fédéral de la statistique sous une forme quelconque mais, à ma connaissance, personne de ce Bureau n'a réuni ces données pour en faire une synthèse intelligible qui nous faciliterait la compréhension des problèmes. Il nous a fallu attendre la Commission Watkins pour obtenir une partie de cette information, grâce à des chercheurs de la trempe de Kari Levitt; il a fallu attendre qu'Ed. Safarian publie son étude. Bref, le pays a dû patienter de longues années avant que l'initiative privée réunisse ces données. Et ces écrivains n'avaient pas en main toutes les données des problèmes. Ils ont dû adresser des questionnaires et faire beaucoup de recherche personnelle. Dans d'autres secteurs, il ont été réduits à la conjecture.

A l'égard d'une question aussi importante que l'appartenance étrangère, on aurait pensé que ceux à qui il incombait d'établir des principes directeurs à l'intention du BFS auraient manifesté plus d'empressement à assurer que des renseignements soient disponibles. On est forcé de conclure que le ministre ou les organes de direction compétents n'ont jamais voulu que le Bureau fasse des études aussi poussées que celles que j'avais proposées. Ils se sont contentés de laisser le Bureau faire le moins de travail possible. Ils n'ont jamais établi un programme visant à encourager le BFS à chercher des renseignements qui pourraient être utiles à l'avenir. A mon avis, on a toujours eu tendance à sous-estimer le Bureau et à lui demander de dépenser un peu moins.

Apparemment, l'établissement de statistiques nous a toujours un peu répugné. Le Bureau a toujours été un enfant adoptif; il n'a jamais joui d'un véritable statut dans l'ensemble des fonctions gouvernementales et publiques. Il m'est arrivé de critiquer le BFS, mais je tiens à préciser que ces critiques ne s'adressaient pas aux membres du personnel. J'en ai rencontré plusieurs en de nombreuses occasions et, à mon avis, ils forment un groupe très compétent. En vérité, ils font un excellent travail. Le problème se situe ailleurs. Lorsqu'il m'est arrivé de leur demander des renseignements dont ils ne disposaient pas, ils m'ont répondu qu'ils faisaient de leur mieux compte tenu des crédits qui leur étaient accordés. Les vrais responsables sont ceux qui déterminent la politique du gouvernement, parce qu'ils n'ont pas chargé le Bureau du genre de tâches qui, à mon avis, sont essentielles dans une société moderne.

Mes honorables amis et moi-même appuierons le bill parce qu'effectivement il apporte quelques améliorations et va dans le sens que nous préconisons. Par exemple, il permet d'obtenir des statistiques fiscales qui sont importantes à notre avis car il y a beaucoup de choses que nous ignorons et continuerons d'ignorer tant que nous n'aurons pas accès aux statistiques fiscales. Par exemple, nous ignorons combien il en coûte de perpétuer cette

[M. Saltsman.]

société commercialisée qui dépend tellement de la diversification des produits, où les compagnies engagent des dépenses énormes pour la vente—les frais de publicité notamment—qui ne se traduisent pas toutes dans le prix du produit. J'ai demandé à quoi tout cela revient—je pense à des facteurs comme les allocations d'amortissement, et autres—mais jamais je n'ai obtenu une réponse satisfaisante. Ce sont des questions importantes quand on discute de réforme fiscale. Je soupçonne que les frais de mise en marche les allocations d'amortissement et les différents avantages accessoires dont profitent les entreprises totalisent des centaines de millions de dollars chaque année et représentent des avantages fiscaux dont le grand public ne s'est jamais rendu compte, mais qui devraient lui être révélés. Cette partie du bill sera d'une certaine utilité et j'espère qu'on l'appliquera aux fins que j'ai indiquées.

• (3.50 p.m.)

J'espère aussi que le ministre chargé du Bureau fédéral de la statistique manifesterait un peu d'imagination, qu'il entrerait dans l'ère moderne et reconnaîtra qu'on a besoin de renseignements supplémentaires comme ceux dont j'ai parlé aujourd'hui. Plus tard, mais pas dans 15 ans, j'espère, peut-être présentera-t-il un bill qui témoigne de l'évolution de la société et de la nécessité de mesures qualitatives aussi bien que quantitatives.

**M. A. D. Hales (Wellington):** Monsieur l'Orateur, j'ai quelques brèves remarques à faire sur ce bill très important. J'admets ne l'avoir pas étudié en détail, mais je souligne qu'il met en jeu un principe important. C'est pourquoi nous ne devrions pas nous hâter de l'envoyer au comité. Je pense à la question du secret.

Les gens ont toujours cru que leurs déclarations d'impôt sur le revenu avaient un caractère confidentiel et que personne d'autre que les fonctionnaires du ministère du Revenu national ne devrait y avoir accès. Dans ce bill, le gouvernement demande que les employés du Bureau fédéral de la statistique aient accès à tous les dossiers de l'impôt sur le revenu que possède le ministère du Revenu national; non pas aux seuls dossiers des sociétés et des petites entreprises, mais également à ceux des particuliers. Voilà une nouvelle violation de la vie privée des gens, qui montre jusqu'à quel point l'État a le nez fourré partout.

Je tiens à m'opposer à l'abolition de ce principe absolument fondamental. Nous allons donner aux employés du Bureau fédéral de la statistique le droit de consulter les dossiers d'impôt sur le revenu des particuliers. Ces dossiers séjourneront dans les bureaux régionaux, passeront par les divers services du Bureau fédéral de la statistique, où les membres du personnel pourront en extraire ce qui leur plaira, et seront ensuite renvoyés au ministère du Revenu national. Le gouvernement a beau dire que le secret sera gardé, je doute qu'on puisse y compter.

A mon avis, on devrait proposer une solution de rechange. Le gouvernement ferait bien mieux d'établir au sein du ministère du Revenu national une division de